

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
27 janvier 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 Janvier 2017 sous la présidence du Maire.

Ordre du Jour :

Demande de subvention au titre du Fonds "appel à projet enfance & petite enfance" du Conseil Départemental :

Suivant l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) pour les établissements recevant du public (ERP), la mise aux normes de l'école est prévue pour 2018, avec un montant des travaux estimé de 150 000€.

Ceux-ci s'intégreront dans une programmation globale d'aménagement du centre-bourg et feront l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2018 (Dotations aux Equipements des Territoires Ruraux).

Afin d'anticiper sur un complément de financement, le Conseil municipal saisit l'opportunité de répondre à l'appel à projet « Enfance » du Conseil départemental, pour lequel un montant minima de 500 000€ de devis est exigé.

Le maire précise que ce projet dépendra des aides allouées. Le calendrier des réalisations, non arrêté à ce jour, sera donc modulable en fonction de leur obtention.

Le Conseil Municipal ADOPTE à 12 Voix Pour, 1 Voix Contre et 1 Abstention le projet de restructuration de l'école et la demande de subvention au titre du Fonds Cantal Innovation pour un appel à projet « Enfance – Petite enfance » à hauteur de 20 % pour un montant de travaux de 538 200 euros HT.